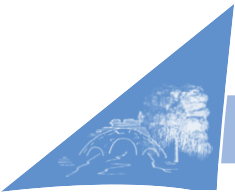




Saussay

BULLETIN MUNICIPAL - N° 35 - JANVIER 2024












Rue d'Anet - SAUSSAY
Tél. 02 37 62 85 60

JRC

Carrosserie

02 37 48 32 19

jrc.carrosserie@gmail.com

15, rue des Montagnettes - 28260 SAUSSAY



LECAMUS



CARRELAGE

- Carrelage
- Faïence
- Mosaïque
- Ragréage
- Pose de carreaux XXL
- Terrasses
- Pavés de grès

Arnaud LECAMUS
 06 15 67 57 63
 adlecamus@gmail.com
 lecamuscarrelage
 lecamuscarrelage

Siège Social :
 21 rue des Montagnettes
 28260 Saussay

Dépôt :
 Rue de la Tour
 28210 Lormaye



TRANSPORT
 LOCATION DE MATÉRIELS INDUSTRIELS

02 37 41 71 86

f.charlemagne@strater.fr

SASU STRATER

ZA LA FERME DE L'ISLE
 28260 SAUSSAY
 Port. 06 08 93 42 64

Siret : 531 911 253





AUTOSECURITÉ

CONTRÔLE TECHNIQUE

Contrôle Technique des Aulnes
 50, rue d'Anet - 28260 Saussay
 02 37 62 22 00

objectifcode

https://www.controletechniqueaulnes.autosecurite.com

PASSEZ
 L'**EXAMEN**
 DU **CODE**
 EN TOUTE
 SIMPLICITÉ
 À SAUSSAY



fresh.

UN MAGASIN QUI DONNE FAIM.

À SAUSSAY.

LE SPÉCIALISTE
DES PRODUITS FRAIS

Retrouvez-nous sur fresh.fr

Rue d'Anet

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30 et le dimanche de 8h30 à 12h30

AU SERVICE
DU GOÛT

FRUITS, LÉGUMES, VIANDES, POISSONS, FROMAGES, TRAITEUR.

2

ÉDITORIAL

SOMMAIRE

▲ Editorial	3
Restoration du pont Saint Jean	4-5
Travaux	6
Le budget municipal	7 à 10
Restaurant scolaire	11
Périscolaire	12
Concert	12
Centre omnisports	13
Événements	14
Médaille d'or	15
Bibliothèque	15
Recensement	16-17
Sauvetage	18
▲ Comité des fêtes	19
Liste des associations	20-21
▲ E-permis	22
▲ Transport	23
▲ Agglo du Pays de Dreux	24-25
▲ La Pyrale du buis	26-27
Les chenilles processionnaires	28 à 30
Les champignons	32-33
▲ Etat civil	34
Hommage	34
Adresses utiles	35
Coordonnées des administrations	36



Le mot du maire

Mesdames, Messieurs, chères Saussayennes, chers Saussayens,

En ce début d'année 2024, je suis très heureux de vous présenter ce nouveau bulletin municipal où la commission chargée de la rédaction vous présente les actualités de notre commune.

En 2023, plusieurs projets ont abouti. Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens rue de Sorel sont terminés. Il y a eu la restauration du plafond en plâtre en ogive de l'église. Des bordures d'îlots en béton ont été ajoutées aux places de parking rue du Pont Saint-Jean. Au cimetière, un nouveau module de columbarium a été créé. Le pont Saint-Jean a été rénové, grâce au Conseil départemental. La rénovation de l'éclairage, par un passage en LED a été réalisée sur différents bâtiments communaux : mairie, cantine, garderie, école. La salle des fêtes est prévue en 2024.

Nous réaliserons aussi en 2024, l'enfouissement des réseaux rue de la Pierre Grise et chemin du Pommeray.

Nous poursuivons en 2024, les travaux d'aménagement de sécurité rue du Centre (de la salle communale à la mairie) en instaurant une zone limitée à 30km/h, plusieurs zones de places de parking permettant un alternat de la circulation ainsi qu'une réfection de la chaussée et des trottoirs. Ces travaux ont pris du retard en raison du renforcement du réseau d'eau potable.

Nous ferons un aménagement de sécurité rue des Sablons, sous réserve que le Conseil départemental effectue au préalable la réfection de chaussée.

Nous regrettons que le Club de l'Amitié ne fonctionne plus, en raison du déménagement de la présidente et de la non transmission de l'association. Cette association apportait de la convivialité et des moments d'échanges autour de jeux et de goûters.

Cette année, notre budget a dû tenir compte de l'inflation et de l'augmentation des coûts de l'énergie. Depuis 2018, nous n'avons pas augmenté les taxes. Vous avez constaté sur votre avis de taxes foncières 2023, une augmentation d'un peu plus de 10 % pour la partie communale. Celle-ci provient pour 7,1% de l'augmentation des bases issues des valeurs locatives cadastrales, elle-même évaluée sur la base de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), et de 3% de l'augmentation des taxes.

En espérant que vous prendrez plaisir à lire ce bulletin, je terminerai en vous souhaitant une bonne et heureuse année 2024 et je remercie tous nos annonceurs et la commission de rédaction.

Le Maire, Patrick GOURDES

Bulletin municipal n° 35 - Janvier 2024

Rédaction - Diffusion - Publicité

Mairie de Saussay

Directeur de la rédaction :

GOURDES Patrick

Coordinatrice de publication :

LE BRAS Yvonne

Commission de rédaction :

LE BRAS Yvonne, BESSON Annie

DEBRAY Annick,

JOURDAINNE Véronique

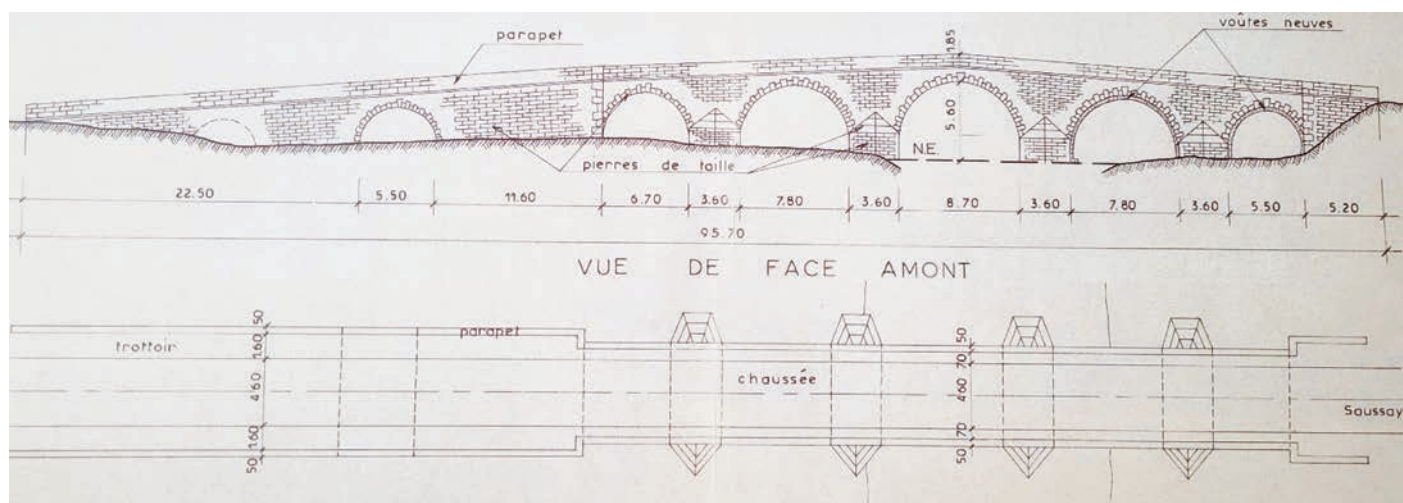
Mise en page - Impression

Ccdille

Tél. 06 74 86 84 65

Rénovation du Pont Saint-Jean

Le pont Saint-Jean doit son nom à la proximité d'une chapelle de Saussay placée sous ce vocable, construite en 1126 et détruite en 1790. L'ouvrage est composé de six arches sur 95.70m de long et franchit l'Eure. Il relie deux villes et deux départements, Saussay dans l'Eure-et-Loir et Ezy-sur-Eure dans l'Eure.



Il fut construit en 1705 sous l'impulsion du comte d'EU, seigneur d'ANET.

Le 14 juin 1940 l'arche centrale est dynamitée par l'armée française à l'approche des allemands.

Dès septembre 1940 on projette de reconstruire l'arche détruite.

En septembre 1948 les deux départements participent à la confortation des autres arches.

En Septembre 1985 on conforte les fondations des piles 4 et 5.

En juin 1994 après un calcul de portance de l'ouvrage, on limite le pont à 15 tonnes.

En 2019 une étude montre de nombreuses dégradations : infiltrations, dislocations des pierres du parapet, trottoirs

fissurés, végétation envahissante qui éclate la maçonnerie

En septembre 2023 de gros travaux commencent : Dévégétalisation de l'ouvrage, remplacement du couronnement en béton par un couronnement en pierre de taille, étanchéité complète de l'ouvrage par la mise en œuvre d'une géomembrane, colmatage des fissures et reconstruction des parties de l'ouvrage abimées.

Le chantier a permis de redonner son caractère authentique à l'ouvrage.

Les travaux d'un coût de 500 000 euros, cofinancés par les deux départements se sont achevés le 26 mai 2023.



Inauguration le 3 juillet 2023 (conseil départemental d'Eure-et-Loir - Studio Martino)



MUNICIPALITÉ

Pont rénové



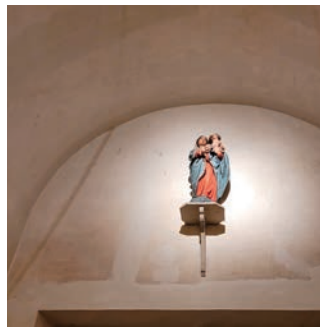


MUNICIPALITÉ

TRAVAUX

Travaux à l'église

De nombreuses fissures ont été réparées sur l'arc doubleau de la voûte, sur le plafond et les retombées de l'entrée,....



Avant

Après



Avant

Après

Enfouissement des réseaux rue de Sorel



Colombarium

Un nouveau module de colombarium installé au cimetière



MUNICIPALITÉ

Le budget municipal



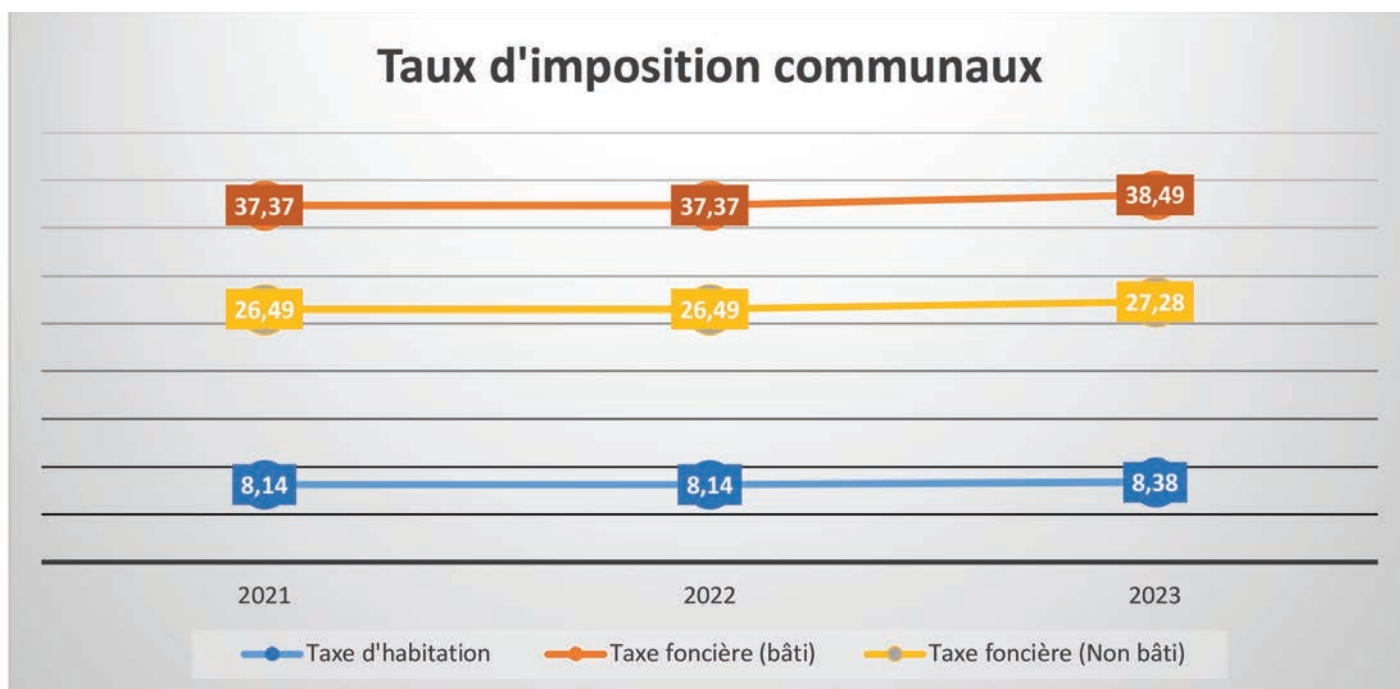
BUDGET

Le budget se divise traditionnellement en une section de fonctionnement et une section d'investissement avec un ensemble de dépenses et de recettes pour chaque section. Le budget intègre par ailleurs à l'intérieur de ces sections des chapitres et des articles.



Taux d'imposition communaux			
	2021	2022	2023
Taxe d'habitation	8,14	8,14	8,38
Taxe foncière (bâti)	37,37	37,37	38,49
Taxe foncière (Non bâti)	26,49	26,49	27,28

Taux d'imposition communaux



Suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales, en revanche, les contribuables continueront de payer cette taxe sur les résidences secondaires.

Pour compenser la suppression de la taxe d'habitation, les communes ont eu le transfert depuis 2021 du montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçu en 2020 par le département.

Le budget 2023 de la commune

Section de fonctionnement : 1 084 550,75 €

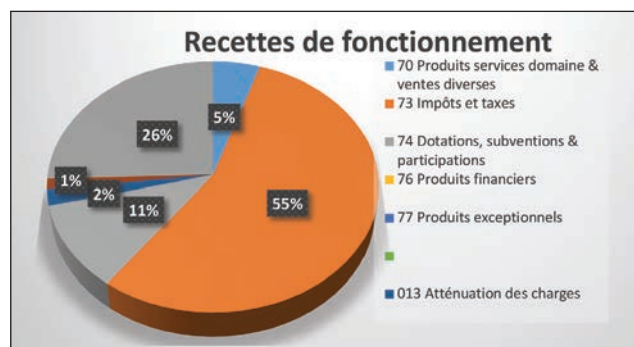
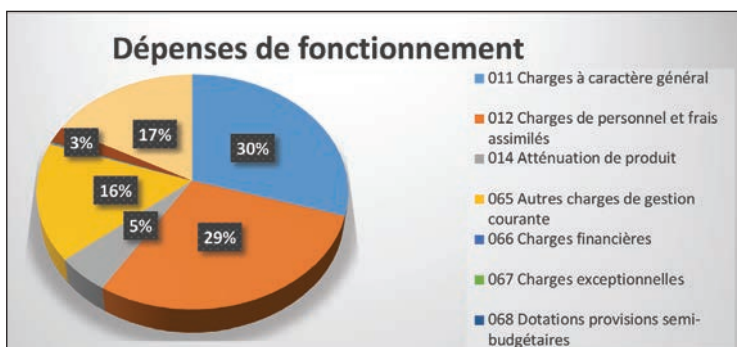
Section d'investissement : 745 170,39 €

MUNICIPALITÉ

LE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe les dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux. Et également les recettes fiscales, les dotations et participations de l'État ainsi que les recettes d'exploitation des services.

Dépenses		Recettes	
011 Charges à caractère général	323 068,33 €	70 Produits services domaine & ventes diverses	54 700,00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	316 200,00 €	73 Impôts et taxes	596 881,00 €
014 Atténuation de produit	54 719,00 €	74 Dotations, subventions & participations	120 061,00 €
65 Autres charges de gestion courante	177 090,42 €	75 Autres produits de gestion courante	13 030,00 €
66 Charges financières	1 410,00 €	77 Produits exceptionnels	0,00 €
67 Charges exceptionnelles	1 000,00 €	013 Atténuation des charges	23 000,00 €
68 Dotations provisions semi-budgétaires	1 000,00 €		
042 Dotations aux amortissements	25 063,00 €	002 Excédent antérieur reporté	276 874,75 €
022 Dépenses imprévues	0,00 €	76 Produits financiers	4,00 €
023 Virement à la section d'investissement	185 000,00 €		
Total	1 084 550,75 €	Total	1 084 550,75 €



L'INVESTISSEMENT

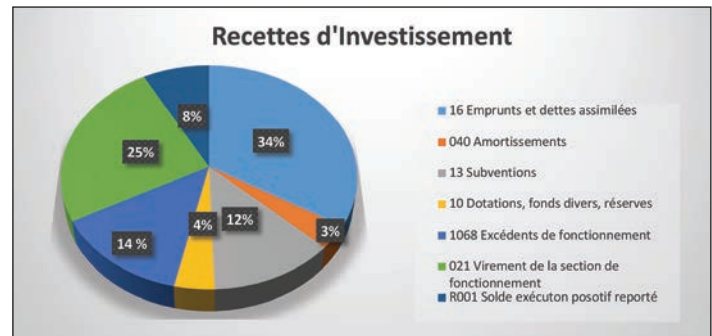
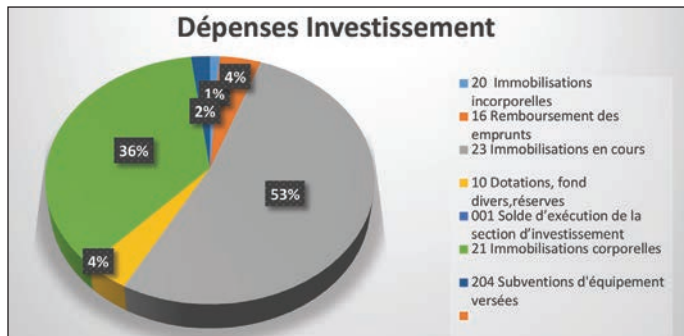
La section d'investissement recense essentiellement les grands projets, l'amélioration des équipements et le remboursement de la dette. Les recettes incluent notamment les dotations et subventions de l'état ainsi qu'une capacité d'auto-financement

Dépenses Investissement		Recettes Investissement	
20 Immobilisations incorporelles	7 900,00 €	16 Emprunts et dettes assimilées	250 000,00 €
16 Remboursement des emprunts	32 915,00 €	040 Amortissements	25 063,00 €
23 Immobilisations en cours	391 000,00 €	13 Subventions	93 375,00 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	29 863,39 €	10 Dotations, fonds divers, réserves	30 017,00 €
204 Subventions d'équipement versées	15 000,00 €	1068 Excédents de fonctionnement	102 544,72 €
21 Immobilisations corporelles	268 492,00 €	021 Virement de la section de fonctionnement	185 000,00 €
00 Solde d'exécution reporté	0,00 €	001 Solde exécution positif reporté	59 170,67 €
Total	745 170,39 €	Total	745 170,39 €



MUNICIPALITÉ

RÉPARTITION



OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

Les principales opérations d'investissement	
Enfouissement rue de Sorel et installation de 9 lampadaires LED	43 875,00 €
Remplacement lampes éclairage public en LED	18 470,00 €
Remplacement lampes groupe scolaire et Mairie en LED	19 898,00 €
Cimetière installation d'un 2e columbarium de 4 cases	4 220,00 €
Restauration d'une partie du plafond de l'église et peinture entrée et couloir groupe scolaire	9 128,00 €
Ilots rue du Pont Saint Jean	5 813,00 €

ELECTROMAT

Yannick CHARLEMAGNE - 06 08 93 42 64

Terrassement - Viabilisation
Location d'engins
Location de bennes
Démolition - Récupération

ZA La Ferme de l'Isle - Route de Sorel 28260 SAUSSAY
Tél : 02 37 41 71 86 - Fax : 02 37 41 79 86
www.electromat.fr

MENUISERIE EURL FORTIER Gilbert

Agencement Décoration / Rénovation
Bâtiment / Cuisine rustique et moderne
Déposant Sogal
Escalier et portail / Fenêtre PVC - Bois - Alu
Appentis / Charpente bois

30, rue des Has
28260 SAUSSAY
Tél. 02 37 41 95 80
Port. 06 81 20 34 90
email : gilbert.fortier28@orange.fr

Réduisez votre facture d'électricité

Rien n'a jamais été aussi simple avec notre gamme de Pergola, Carport, Auvent et Kit au sol. À partir de **2590 €*.**

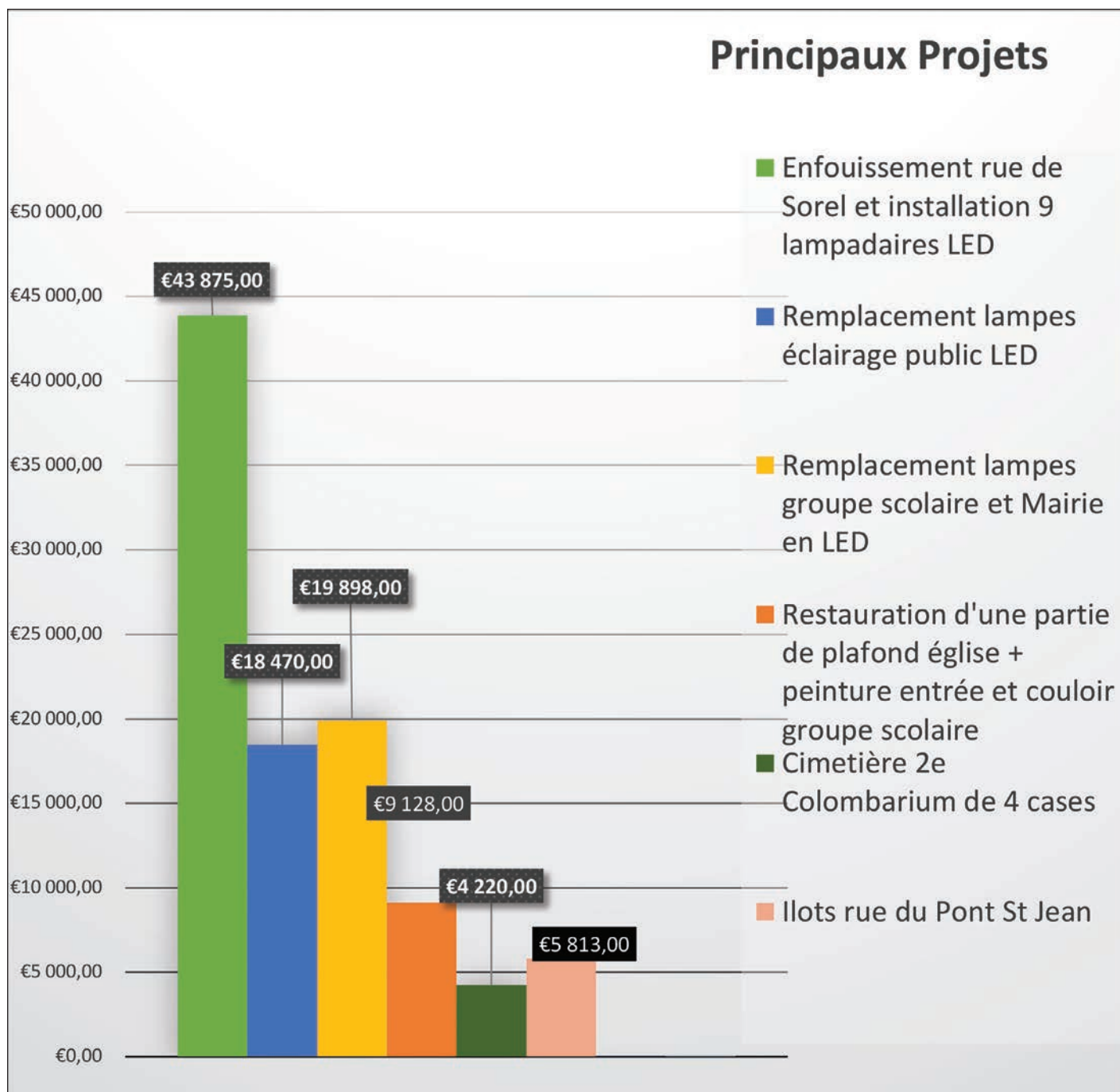
*Kit au sol 1300 wc autoconso

INSTALLEZ, BRANCHEZ, ÉCONOMISEZ !

TRIANGLE AUTOCONSO normandie
Le solaire chez vous

TRIANGLE AUTOCONSO NORMANDIE
2, rue d'Ezy - 28260 SAUSSAY
09 82 46 24 31
triangle.autoconso.normandie@gmail.com

MUNICIPALITÉ



LE DOSSIER FISCAL : impôts et taxe

Prélèvement à la source

Comment baisser ou augmenter son taux fiscal :

Un mariage, l'arrivée d'un enfant, un décès, un divorce ou une rupture de Pacs, un départ à la retraite et enfin une hausse ou une baisse de vos revenus intervenus en 2023 ont un impact sur votre taux d'imposition. Il est essentiel d'ajuster votre taux de prélèvement à la source pour éviter des surprises. Pour ce faire direction le site de l'administra-

tion fiscale impots.gouv.fr et votre espace personnel pour enregistrer les modifications nécessaires. Plus exactement dans la rubrique « Gérer mon prélèvement à la source » que cela se passe. Ensuite il est possible de déclarer un changement ou d'actualiser son taux.

Source : Capital.fr

Restaurant scolaire

Le restaurant scolaire accueille cette année 90 enfants, 51 pour les classes de primaires et 39 pour les classes de maternelles.

La pause méridienne s'effectue en 2 services.

Faut-il obliger les enfants à se taire durant le repas ? Réclamer le calme ne signifie pas demander le silence ! Discuter autour d'une table, entre enfants ou avec les adultes doit contribuer à un moment agréable et convivial pour tous.

Faut-il obliger les enfants à manger ? Comme l'adulte les enfants ont aussi le droit de ne pas aimer certains aliments. Il convient certes de les inviter à goûter mais non de l'exiger. Il est préférable de discuter avec lui de ce qu'il aime et de ce qu'il n'aime pas.

L'alimentation permet aussi d'éveiller, puis d'éduquer le goût de l'enfant (salé, sucré, amer, acide) en développant ses papilles et sa curiosité.

C'est l'occasion de lui faire découvrir des plats, des produits, des saveurs, des odeurs et même des couleurs qu'il ne connaît pas ou qu'il n'a pas l'habitude de trouver dans son assiette.

La pause méridienne favorise l'éducation de la santé, le développement du goût et reste un moment important dans la journée des écoliers.

Je remercie les parents qui nous accordent leur confiance pour le travail effectué chaque jour auprès de leurs enfants.

Des animations sont organisées en cours d'année.

Mireille PERCHERON



La Semaine des couleurs
Du lundi 16 au vendredi 20 octobre
Amusons-nous en utilisant différentes couleurs dans nos assiettes !

La semaine des couleurs, nous voulons surprendre et changer tes habitudes.
Les couleurs peuvent influencer le goût !
C'est le moment de goûter de nouveaux aliments !

"Chaque jour, une couleur"

Pour l'occasion, on va essayer chaque jour un menu d'une seule couleur :

LUNDI VIOLET JEUDI VERT
MARDI ORANGE VENDREDI JAUNE

Toute l'équipe d'Yvelines Restauration vous souhaite un très bon appétit.
Nous avons hâte de recueillir vos avis !

YVELINES RESTAURATION

Repas de Noël
Jeudi 21 décembre 2023

Pâté* en crouste
Terrine de légumes et mayonnaise
Sot l'y laisse sauce cranberries
Pommes noisette
Cake chocolat
Clémentine
Bonbon de Noël et sirop de grenadine

Toute l'équipe d'Yvelines restauration vous souhaite un bon appétit et de très belles fêtes de fin d'année !

YVELINES RESTAURATION

Périscolaire

Comme chaque année, des projets surgissent sur le périscolaire de Saussay. L'action "jardinage" a pu aboutir grâce à l'aide de toutes les petites mains présentes. Les enfants ont pu faire des plantations, observer leur évolution et cueillir quelques fleurs pour les ramener chez eux.

Nous souhaitons remercier les familles pour leur implication : dons de jouets, dons de plantes et participation à nos évènements.

Emilie et Sabine



Concert

Le 6 octobre la chorale de Bû a interprété à l'église de Saussay des chants divers, d'hier et d'aujourd'hui accompagnée d'une guitare basse, d'une batterie et d'un piano. De la Renaissance au groupe Téléphone, d'Offenbach à Jean-Jacques Goldman, Starmania, Claude François, Jean Ferrat..., ce répertoire très varié a enchanté le public.



MUNICIPALITÉ

Centre omnisports



Le Conseil départemental d'Eure-et-Loir organise chaque année sur 18 sites des animations sportives encadrées par des intervenants et des associations. 22 jeunes se sont inscrits, venant de Saussay, Sorel Moussel, Anet, Oulins et Rouvres

Madame LE BRIS Martine a accueilli ces jeunes de 10 à 17 ans aux animations sportives à la salle omnisport de Saussay du 10 au 13 juillet 2023 pour la 3^{ème} année.

L'ambiance excellente du groupe pré-sage qu'ils reviendront sûrement l'année prochaine !

Merci à Carrefour Market de Saussay qui a offert le goûter de clôture.



Événements

VŒUX DU MAIRE

Le 6 janvier, Monsieur le Maire et ses conseillers ont présenté leurs vœux aux villageois.



CARNAVAL

Le 10 février, les enfants ont défilé dans les rues du village. Les déguisements étaient très variés. Merci aux parents qui participent.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Cette année de nombreux JSP ont accompagné le capitaine Kobiela pour célébrer l'armistice.



MÉDAILLE

M. Cavan Charles a reçu une médaille de bronze pour son dévouement à la fédération de pêche



M. Cavan, Mme Le Bris Martine, adjointe au maire de Saussay et M. le maire de Morancez Gérard Besnard .

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



Monsieur Picard, Président des Anciens Combattants est venu orchestrer la cérémonie.

COLIS DE NOËL

Cette année, c'était les mères Noël qui remettaient les colis aux aînés dans la salle du conseil à la mairie. Les échanges avec les participants furent sympathiques et chaleureux.



MUNICIPALITÉ

Une médaille d'or pour Lathyka jeune saussayenne

Lathyka est une enfant de 14 ans qui a toujours été attiré par les animaux et qui depuis l'âge de 5 ans fait de l'équitation. C'est une vraie passion pour elle.

A 12 ans elle a acheté son premier petit cheval Shetland appelé FANTA. Elle en prend soin avec grand plaisir à l'écurie des Gâtines à Marcilly sur Eure, où elle monte quotidiennement.

Elle fait des concours depuis 2 ans dans différentes disciplines comme le PTV (parcours en terrain varié), l'endurance et le Ride and Run (discipline équestre d'extérieur en binôme, pour laquelle un concurrent est à cheval ou à poney et l'autre à pied).

Elle suit sa scolarité à l'école agricole de Sully à Magnanville où elle a une option équitation.

Elle arrive souvent première dans les concours de PTV.

Le 22 juillet 2023, elle obtient une médaille d'or dans la discipline Ride and Run catégorie club 2 duo mixte au Generali Open de France à Lamotte Beuvron.

Elle rêve déjà d'avoir une écurie et de travailler avec les chevaux.



Bibliothèque communale



Oyez, oyez, braves gens, damoiselles et damoiseaux !
Troubadours, faites rugir les trompettes, les tambours !

Qu'on se le dise, la bibliothèque est ouverte à tous.

Le mercredi de 14h à 15h30.

Le samedi de 10h à 11h30.

Fermeture les jours fériés et les vacances scolaires.

L'inscription est gratuite.

La médiathèque d'Oulins permet de répondre à une demande particulière de livres non disponibles à Saussay, ainsi qu'à des emprunts réguliers.



*Les bénévoles de la bibliothèque :
Odette, Françoise, Haïdee, Annie*

MUNICIPALITÉ

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE***Liberté
Égalité
Fraternité***Insee**en partenariat
avec votre commune **Recensement**
de la population 2024**C'est utile pour vivre aujourd'hui
et construire demain !**

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

**C'est encore plus simple
sur Internet !**

Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du **18 janvier 2024**.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.



Le recensement de la population est gratuit !

Recensement de la population

AGENTS RECENSEURS



Mme Laetitia FONTAINE



M. Eric BEVIS



M. Jean-Michel OZONNE

Cette année, l'INSEE réalise le recensement de la population de Saussay pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 18 janvier 2024 au 17 février 2024.

Deux agents recenseurs réaliseront cette tâche. Les agents seront en tenue de la Poste avec leur carte professionnelle.

Un agent recenseur vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres à compter du 18 janvier 2024. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Recensement de la population 2024

Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

- ... mon logement ?**
Année de construction, surface, etc. connaître votre **type d'habitation**, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.
- ... mon foyer ?**
Les caractéristiques de votre foyer pour permettre d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.
- ... mon travail ?**
Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc. connaître votre **situation professionnelle** permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.
- ... mes habitudes de vie ?**
Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc. connaître vos **habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.
- ... mes données personnelles ?**
Nom, prénom, etc. vos données personnelles sont recueillies afin de **ne pas vous compter plusieurs fois**. Elles sont ensuite supprimées des bases de données.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

le-recensement-et-moi.fr

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés (CNIL).

EDITORIAL

Cinq adolescents sauvent un homme de la noyade

Le 31 mai 2023 à 15h30, Monsieur Gilles DESJARDINS tond sa pelouse sur un nouveau tracteur qui échappe à son contrôle et tombe dans la rivière Eure bordant sa propriété. Gilles âgé de 72 ans, ne sait pas nager. Il coule.

Les cinq jeunes qui discutent sur l'autre rive, entendent un bruit de lame frottant sur de la pierre et un remous dans l'eau. Ils réagissent très vite et sans hésiter se jettent à l'eau pour lui porter secours. Monsieur DESJARDINS se débat, avale de l'eau, de la vase. Il pense qu'il va mourir.

Kayden, bon nageur attrape son bras, maintient sa tête hors de l'eau tandis que Julien, Enzo, Alexandre et Axel l'aident à maintenir Gilles pour le remonter sur la berge et attendent les secours. Gilles reprend connaissance. Il est resté 5 jours en réanimation, 3 jours en pneumologie et plusieurs semaines sous oxygène. Il est désormais en bonne santé. Ces cinq jeunes ont sauvé Gilles de la noyade, au péril de leurs vies.

Enzo est resté une journée à l'hôpital pour hypothermie. Monsieur DESJARDINS Gilles a remercié publiquement ces jeunes qui lui ont sauvé la vie.

Ils ont reçu la médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement des mains de Monsieur Patrick Gourdes, maire de Saussay. La cérémonie familiale et conviviale a eu lieu en présence de Francis Pecquenard, conseiller départemental du canton d'Anet, Olivier Marleix, député, des élus des communes de résidences des jeunes, de leurs familles et de leurs amis.

Merci et bravo à ces 5 jeunes :

Kayden Delisle, 14 ans

Axel Lallemand, 15 ans

Alexandre Lenoir, 15 ans

Enzo Coudret, 15 ans

Julien Derennic Bezout, 15 ans.



SERVICES  FUNÉRAIRES

SAUSSAY

15 RUE D'ANET

02 37 38 38 77 | pfg.fr

ÊTRE PROCHE DE VOUS



OBSÈQUES | ASSURANCE OBSÈQUES | MARBRERIE

ASSOCIATIONS

Comité des fêtes

LA SAISON 2023

Le week-end du 18 et 19 mars : la foire à la puériculture et le vide-dressing.



Le 27 août : notre foire à tout annuelle s'est déroulée sereinement. Les visiteurs sont venus très nombreux mais la pluie est venue clôturer l'événement.

Le 15 octobre : soirée année 80 et moules frites, un incontournable du Comité des Fêtes depuis de nombreuses années, a affiché complet. Il y a toujours autant de monde (plus de 90 personnes) et nous vous en remercions.



Le 12 novembre : Notre première foire au jouet a rencontré un très bon succès et sera renouvelée l'année prochaine

Le samedi 9 décembre, tous les enfants de la commune étaient invités à venir voir le Père Noël. Après avoir reçu leur cadeau, ils ont pu partager un goûter dans la salle des fêtes et finir leurs discussions avec le monsieur en rouge....



Le samedi 9 décembre : réélection des membres du bureau (2024) :

- Anne Marsaud (Présidente)
- David Marsaud (Trésorier)
- William Riaud (Secrétaire)

Membres réélus à l'unanimité (13 votes sur 13)

A L'ANNÉE PROCHAINE

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire, l'ensemble du Conseil Municipal de leur soutien, de leur aide, ainsi que de nous avoir accordé comme les années précédentes une précieuse subvention.

Recherches bénévoles

Il est important que notre association puisse continuer à exister afin que notre village reste vivant et dynamique. Les manifestations que nous organisons sont toujours des moments de plaisir et d'amusement et il est important de se mobiliser pour que cela perdure.

Les membres du Comité des fêtes invitent donc toutes les personnes disponibles et motivées à nous rejoindre. Votre aide est nécessaire, l'âge importe peu, chacun sera le bienvenu.

Nous sommes à votre disposition ainsi que tous les bénévoles de l'association pour échanger.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du Comité.

Les bénéfices de nos manifestations servent à financer l'arbre de Noël des enfants de la commune.

Pour tous renseignements : Anne MARSAUD : 06 20 54 12 08

À vos agendas !!

LA SAISON 2024

- Soirée Année 80 : 16 mars 2024
- Cochon grillé : 02 juin 2024
- Foire à tout : 25 août 2024
- Foire aux jouets : 17 novembre 2024
- Soirée Beaujolais : 23 novembre 2024
- Noël des enfants : 07 décembre 2024

ASSOCIATIONS



Syndicat Mixte Intercommunal du Canton d'Anet

15 Rue d'Anet 28260 SAUSSAY – Tél. : 02.37.82.71.88

Email : smica@orange.fr

Facebook : SMICA 28 / Panneau Pocket (mot clé : Anet)

ACTIVITES SPORTIVES

- Gymnase Marius Bouillon d'Anet - 8 rue de l'Éolienne
- Gymnase et Dojo de Bû - Rue de l'Église
- Centre Omnisport de Saussay - 15 rue d'Anet

ACTIVITE	ASSOCIATION	Contact	Coordonnées	Dojo / Gymnase
AÏKIDO	Assoc Aiki-adventure	Jean-Pierre FILLAULT	06.07.90.95.68 jpfillault@gmail.com aiki-adventure.com	Bû / Saussay
BADMINTON	ABBC Anet Bu Badminton Club	Marc SCHMITT	schmittmarc870@neuf.fr 06-01-83-46-46 http://abbc28.fr/	Anet / Bû
DANSE	BALLETOMANIA	Aurélie GUIGNARD	balletomania28@gmail.com 06.85.77.82.27	Saussay
ESCRIME MEDIEVALE	La Confrérie des chevaliers de la Dame d'Anet	Raphaël LECHAT	06.72.69.83.43 contact@cercleescrimebu.fr	Bû et Saussay
FOOTBALL	FOOT Anet ASA Football / Amicale Sportive Anet Football	Luc THEOBALT (Président)	06.63.42.06.47 as.anetfoot28@gmail.com	Anet
	RCBA Racing Club Bû Abondant	Mathieu VITY (Président) Mickael CHAPEY (Vice président) Marc VAROKY (directeur sportif) 06-69-68-84-96	06.73.46.08.03 matthieuvity@hotmail.fr chapey.mickael@hotmail.fr	Bû
	FOOTBALL en salle FAB (Futsal Association Ben)	CORBET David (président) MAILLARD Clément (co-président)	06.13.68.54.59 06.52.51.68.42 david.corbet@intra.def.gouv.fr clemusik@gmail.com	Bû
GYMNASTIQUE	GVB de Bû	Josiane AUFFRET	06.10.24.13.40 auffretj30@gmail.com	Bû
	DOPAGYM	Donatella PATANE	donapatane@gmail.com 06.07.65.02.77	Saussay
HANDBALL	Handball ESA Ezy Saint André Anet	Julien GRENAT	jugrenat@msn.com 06-61-42-07-06 www.handball-esa.com	Anet
JEUNES SAPEURS POMPIERS	JSP	Frédéric HERNANDEZ (Président) Louis GAGU (Vice-Président)	06.89.45.05.55 ou 07.85.32.81.60 jspanet28@gmail.com louis.gagu@yahoo.com et frederikhernandez@gmail.com	Anet
JUDO	JA Anet LCB Ezy	Gilbert FORTIER	06.81.42.04.75 Isabelle.bacon27@orange.fr	Saussay

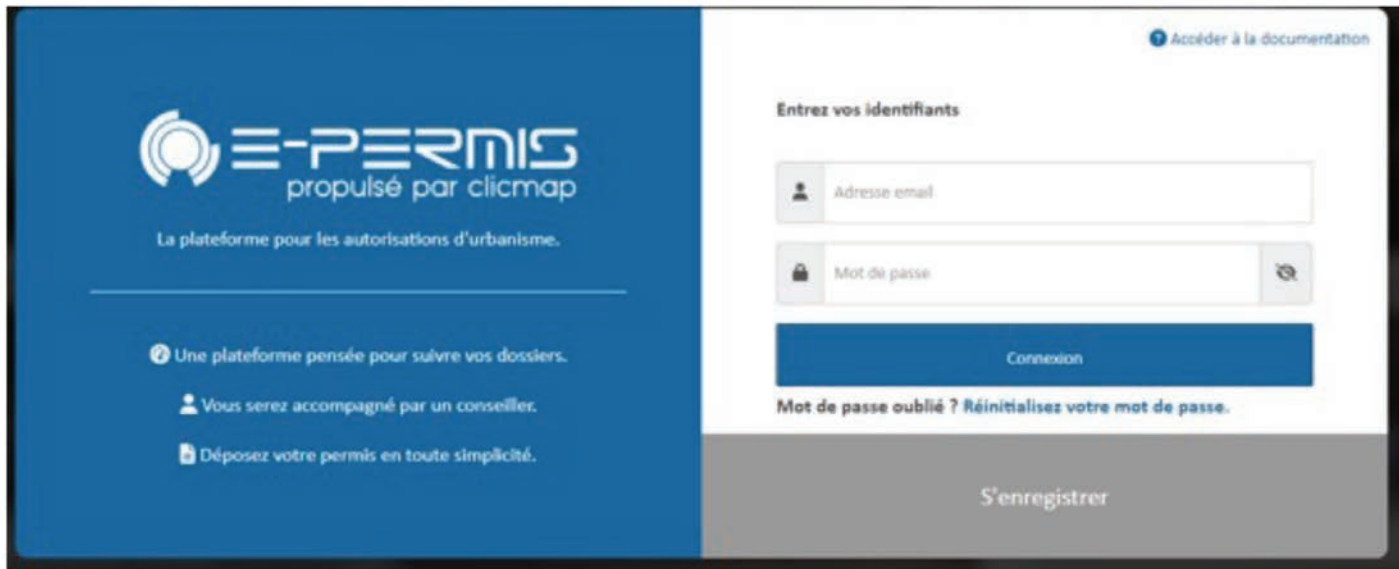


ASSOCIATIONS

KARATÉ	BUDO Club buxois (Bu)	Christine PROTIN	06.31.78.78.70 proheliotrope@orange.fr	Bû / Saussay
	ACLA Karaté (Anet)	Daniel JEGOU	06.89.19.05.88 daniel.jegou28@orange.fr	Anet / Saussay
Kick Boxing	KBCBU Kick Boxing Club de Bû	Emmanuel PARY	06.24.21.03.35 pary.mamy@hotmail.fr	Bû
Majorettes	Asso les Fées de la Chaussée	Isabelle ANGST	angstfabien27@gmail.com lesfeesdelachaussee@gmail.com 06.99.13.89.23	Anet
	Evi'danse Majorettes	Virginie RAMAGE	07.85.61.01.83 evidanse_majorettes@hotmail.com	Anet / Bû / Saussay
Tai Chi Chuan Kung Fu Qi Gong Lutte Chinoise Sjina Anyda	Fédération des arts énergétiques et martiaux chinois (FAEMC)	Véronique LESUEUR	06.98.32.97.40 06.22.42.57.84 lesueur.vero@gmail.com www.anyda.fr	Bû / Saussay
TENNIS	ASSOCIATION DU TENNIS BUXOIS	Yohann DOUCET	Yohann.doucet@free.fr	Bû
TENNIS DE TABLE	LRB Section Tennis de table de Bû	Joël LE MERRER	club.tdt.bu.assoc.lrb@gmail.com 06.51.13.95.12	Bû
TIR A L'ARC	Les Archers d'Anet	Olivia LE FUR	odjig@orange.fr 06.18.18.01.17 www.lesarchers-anet.com	Anet
	La Compagnie d'Arc de DIANE (les archers du Mesnil)	Yves LEIPERT	06.78.81.69.44 Yves.leipert@wanadoo.fr	Bû / Saussay
	Le Cercle des nouveaux Archers de Boncourt	Isabelle EECKMANN	06-78-82-52-34 lcnabur@gmail.com jeanmarieeekman@gmail.com http://club.quomodo.com/le-cercle- des-nouveaux-archers	Saussay
VOLLEY	Volley Club Loisirs de Bû	Benjamin CANTELAUBE (Président) BEREL Florence (Secrétaire)	volleyball.club.bu@gmail.com 06.49.18.44.65 ou 06.13.63.66.65 https://volley-ball-club-bu.fr/ volley.loisir.bu@gmail.com	Bû
PILATE	En Cors et Encore	Delphine SEIGNOLLE (Présidente) Yoni Lawson (Trésorier)	06-61-77-70-44 8 rue des Cailles 28260 ANET dseignolle@hotmail.fr	Saussay
VO VIETNAM	Vo Vietnam de Gilles	Olivier BARBEY	sara_rv@outlook.fr 06.20.26.38.33 https://mairie-gilles.fr/les- associations/vo-vietnam/	Anet / Saussay

E-permis

DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME



Depuis le 1^{er} janvier 2024, la plateforme "e-permis.fr" est mise à votre disposition pour transmettre vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificats d'urbanisme.

Celle-ci vous propose :

- **un service accessible à tout moment** et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée,
- **un gain de temps** : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé,
- **une démarche plus écologique**, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.

COMMENT FAIRE ? DÉPOSER VOTRE DOSSIER

Accédez à la plateforme www.e-permis.fr et laissez-vous guider :

- pour vous identifier, utilisez vos identifiants Franceconnect ou créer un compte directement sur la plateforme,
- réalisez la création de votre dossier avec l'ensemble des éléments que vous avez préparés.

Votre dossier passera par plusieurs étapes :

- 1- il vous sera envoyé **un accusé d'enregistrement électronique sur la plateforme sous un délai d'1 jour**. Celui-ci vous confirmera que vous êtes arrivé au bout de la démarche sur la plateforme pour la partie dépôt de dossier,
- 2- par la suite, vous recevrez un **accusé de réception électronique avec un numéro de dépôt ainsi qu'une date de dépôt sous un délai de 10 jours**. Celui-ci vous confirmera la bonne réception par nos services de votre demande,
- 3- suivant le type de demande, un certain nombre de notifications peuvent vous être transmises durant l'intégralité de la procédure d'instruction : notifications de délais, demandes de pièces, décisions.

TRANSPORTS

SAUSSAY - DREUX / DREUX - SAUSSAY (LIGNE 5b)

RENSEIGNEMENTS sur www.linead.fr

ARRÊTS SAUSSAY
Rue des tilleuls
Les Marronniers
Rue des Has
Centre commercial



SAUSSAY - HOUDAN / HOUDAN - SAUSSAY (LIGNE 87)

RENSEIGNEMENTS sur www.remi-centrevaldeloire.fr

ARRÊTS Centre Commercial (SAUSSAY)

SAUSSAY - BUEIL - BRÉVAL / BRÉVAL - BUEIL - SAUSSAY (LIGNE 225)

RENSEIGNEMENTS sur www.normandie.fr/eure-lignes-regulieres
ARRÊTS Centre Commercial (SAUSSAY)

ANET OU EZY-SUR-EURE - POISSY VIA MANTES POISSY VIA MANTES - ANET OU EZY-SUR-EURE (LIGNE 88A)

ARRÊTS Château (ANET)
Salle des Fêtes (EZY-SUR-EURE)

TRANSPORT À LA DEMANDE

Saussay - Dreux / Dreux - Saussay
Saussay - Anet / Anet - Saussay
<https://linead.fr/le-reseau-linead/transport-a-la-demande/>

RENSEIGNEMENTS www.dreux-agglomeration.fr/Transports/Transport-a-la-Demande
RÉSERVATION au 0 970 820 621.

Appeler 4 à 5 jours à l'avance.

ANET OU EZY-SUR-EURE - BUEIL - EVREUX EVREUX - BUEIL - EZY-SUR-EURE OU ANET (LIGNE 310)

RENSEIGNEMENTS sur www.transurbain.com/documentation-a-telecharger

ARRÊTS Château (ANET)
Salle des Fêtes (EZY-SUR-EURE)

COVOITURAGE

Composer : www.dreux-agglomeration.fr/Transports/Covoiturage
www.covoiturage.eurelien.fr
www.covoiturage27.net

HORAIRES
LUNDI AU SAMEDI : 9^h - 19^h
DIMANCHE : 9^h30 - 12^h30 - 15^h - 18^h

ZAC LE DEBUCHER
02.37.41.65.40

Fleuriste et service inflores

PEPINIÈRE

Marché aux fleurs

BOUTIQUE CADEAUX

MOTOCULTURE

VENEZ VENDRE VOS PRODUITS ET FAIRE DE BONNES AFFAIRES

HORAIRES
DU LUNDI AU SAMEDI : DE 10^h À 19^h
TÉL. 02.37.38.09.48

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK @E.LECLERCANET

AGGLO DU PAYS DE DREUX RETOUR SUR

2023

Améliorer le cadre de vie de tous les habitants, proposer des services adaptés aux besoins, porter haut les talents du territoire... font partie des missions de l'Agglo du Pays de Dreux. Voici une rétrospective de quelques uns des événements marquants de l'année 2023.

Au quotidien, retrouvez toute l'actualité sur www.dreux-agglomeration.fr

NATURE

LA NATURE S'OUVRE À VOUS !

Après une saison d'ouverture aux publics scolaires et aux centres de loisirs, en partenariat avec les PEP 28, **la Maison des Espaces Naturels (MEN) a ouvert ses portes au grand public le 15 avril** et a été inaugurée en mai. Lieu unique de découverte et de protection de la nature, la MEN propose un espace d'exposition interactif pour faire découvrir à tous les trésors insoupçonnés du plan d'eau de Mézières-Écluzelles. À l'extérieur, un parcours scénographique s'intéresse au monde animal qui vit aux alentours. **Cette saison, la MEN a proposé près de 80 animations créatives, artistiques, nature mais aussi de la pêche, des balades sur l'eau... qui ont ravi petits et grands.**



Aggloraid citoyen, (Dreux, 20 septembre 2023)

EMBALLAGES ET PAPIERS, DIRECTION LE BAC JAUNE !

Le 1^{er} janvier, le geste de tri s'est simplifié avec la mise en place de l'extension des consignes de tri des emballages ménagers sur l'ensemble du territoire français. L'Agglo, accompagnée dans cette démarche par le SITREVA, syndicat acteur de la collecte et du recyclage des déchets, a mis en place les conditions de réussite de cette évolution, avec une large campagne de communication et la mise à disposition de bacs de tri adaptés à ce changement. **Aujourd'hui, vous êtes de plus en plus nombreux à trier. Bravo !** Et vos efforts portent leurs fruits : collecter plus permet de recycler plus, un geste positif pour l'avenir de la planète.



©A. Lombard

BIEN MANGER, C'EST LE DÉBUT DU BONHEUR

Pour permettre à chacun d'avoir accès à **une alimentation saine, locale, équilibrée**, aider les producteurs de la filière alimentaire à trouver des débouchés pour leurs produits de qualité ou encore améliorer la prise en compte de l'environnement et la protection de la ressource en eau dans les processus de décision, **l'Agglo a lancé un Projet Alimentaire Territorial**. Cet outil participatif a réuni, durant plusieurs mois, un panel d'acteurs : habitants, élus, professionnels, membres d'associations... pour des ateliers de travail. Ces échanges riches aboutiront, au printemps prochain, à la mise en œuvre d'actions concrètes à destination de tous les publics.



SPORT

PLONGEZ AU CŒUR DE L'AGGLOCIÈNE À VERNUILLET

Le nouvel espace aquatique AggloCéane a ouvert ses portes le 18 septembre. Un équipement **dédié aux plaisirs de l'eau, où chacun peut s'adonner aux loisirs de la natation, des aquasports et du bien-être** ! Cet établissement totalement réhabilité permet d'accueillir les scolaires, associations et tous les férus de natation et de détente.



Signature du Contrat Local de Santé, (le 7 novembre 2023)



CULTURE

UNE RENCONTRE ENTRE LE TERRITOIRE, LA CULTURE ET LE PUBLIC

La 1^{ère} édition du **FESTIVAL CHAMPS LIBRES** a attiré **plus de 4 000 festivaliers**. Il a donné à voir une nature sauvage et vivante, un territoire insolite, des paysages en scène, le tout mis en valeur par le spectacle vivant. Quatre jours de fête, dans les communes de Tremblay-les-Villages, Crécy-Couvé, Fontaine-les-Ribouts, Saint-Ange-et-Torçay, Gilles, Guainville, Le Mesnil-Simon, Écluzelles et Mézières-en-Drouais, avec un programme original qui a émerveillé les spectateurs.

La 2^e édition aura lieu du 9 au 12 mai 2024.

Moments festifs et expériences singulières seront au rendez-vous ! Infos sur www.latelier-a-spectacle.com

ÉVÈNEMENTS

L'AGGLO BRILLE AUX ARTISANALES

Les 71 300 visiteurs des Artisanales de Chartres, salon de l'artisanat d'envergure nationale, ont pu découvrir notre territoire et ses richesses en venant sur le stand animé par l'Agglo du Pays de Dreux. **Cette année encore, plusieurs artisans, entourés de producteurs locaux passionnés, ont été conviés pour être les ambassadeurs du Pays de Dreux.** Tous ont été enthousiastes de faire découvrir leurs savoir-faire et de promouvoir le dynamisme du territoire auprès des nombreux visiteurs venus à leur rencontre.

L'AGGLO AUX CÔTÉS DES FAMILLES

Pour la première fois cette année, l'Agglo a organisé 5 week-ends pour **soutenir les familles dans l'exercice de leur parentalité**. Charge mentale trop lourde, besoin d'être écouté et de souffler, l'Agglo a invité les familles qui en ressentaient le besoin à se retrouver au Domaine de Comteville le temps d'un des **Week-ends de la parentalité**. Au programme : **conseils de professionnels, échanges avec les autres familles et moments de qualité entre parents et enfants** au cours d'activités telles que du yoga, de la méditation, de l'accrobranche, etc.

Autre première avec l'**Aggloraïd citoyen** qui a rassemblé, le 20 septembre, près de 300 enfants de l'Agglo pour une séance d'éducation civique XXL. Cette journée sous forme de rallye en équipes leur a permis de **découvrir le territoire, ses institutions publiques, culturelles et de développer leur autonomie et leur esprit collectif**.

SANTÉ

L'AGGLO S'ENGAGE POUR LA SANTÉ DE TOUS !

Le 7 novembre, un **Contrat Local de Santé a été signé** par l'Agglo, l'État, la Région, le Département, le Centre hospitalier de Dreux, la Caisse Primaire d'Assurance maladie et par les communautés professionnelles territoriales de santé. Cet acte d'engagement démontre la volonté de mettre en place **des actions collectives en matière de prévention et d'accès aux soins pour les habitants du territoire**, quels que soient leur situation ou leur lieu de résidence.

UN TEMPS CONVIVAL POUR LES FUTURS MÉDECINS

L'Agglo, en partenariat avec le Département d'Eure-et-Loir, a proposé un temps de convivialité au plan d'eau de Mézières-Écluzelles **aux nouveaux internes du Centre hospitalier de Dreux**. L'occasion de leur faire découvrir les richesses et les activités offertes par notre territoire et de **leur donner envie de s'y installer à la fin de leur cursus** !

La Pyrale du buis

La Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*) est une espèce de lépidoptères de la famille des Crambidae, originaire d'Extrême-Orient.

Introduite accidentellement en Europe dans les années 2000 via des végétaux importés d'Asie, elle y est rapidement devenue envahissante.

Sa forme adulte est un papillon nocturne, attiré par la lumière, qu'on peut voir tournoyer autour de réverbères, mais qu'on ne voit voler de jour que s'il a été effarouché.

Sa chenille ne semble consommer que des feuilles de buis, et l'invasion de l'espèce provoque de lourds dégâts dans les populations européennes de buis, ornementales comme sauvages.

L'espèce figure depuis 2008 sur la liste d'alerte de l'Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes.

En France, son introduction accidentelle a été repérée en 2008 en Alsace, mais le nombre d'individus laisse penser qu'elle date de 2005 au moins. En une décennie, elle a conquis l'intégralité du pays.



DESCRIPTION

Chenille : elle est reconnaissable à sa tête noire luisante et son corps vert clair, strié longitudinalement de vert foncé (couleur courgette). On notera la présence de verrues noires et de longs poils blancs isolés (cette chenille n'est cependant pas urticante). Les fausses pattes abdominales sont au nombre de dix.

Chrysalide : la nymphe mesure 21 mm de long, d'abord de couleur principalement verte, brunissant ensuite. Elle est protégée par un cocon de feuilles et de soie.

Papillon : la forme adulte a une envergure moyenne de 36 mm avec un maximum de 44 mm. Les ailes sont d'un blanc nacré, bordées d'une bande brun terne avec des irisations dorées et violacées, ce qui le différencie de toutes les espèces autochtones européennes. Une « forme brune », mélanique et plus rare, existe également, avec les ailes entièrement brunies à l'exception d'un croissant de lune blanchâtre sur le bord antérieur de l'aile supérieure. Il n'y a pas de différence extérieure marquée entre les deux sexes.

Les chenilles se nourrissent exclusivement de buis (*Buxus*), dont elles consomment les feuilles et l'écorce. Elles ont plus précisément été observées en Europe sur *Buxus sempervirens* (Buis commun), sur la variété horticole *rotundifolia* de ce dernier (Buis à feuilles rondes), ainsi que sur *Buxus colchica* (Buis de Colchide ou du Caucase).

En l'absence de prédateurs, les chenilles peuvent provoquer des dégâts très importants pouvant aller jusqu'à la défoliation totale de leurs plantes-hôtes. Elles tissent des toiles autour des plants infestés et laissent sur le sol de nombreuses déjections vert foncé.

Des tests ont été réalisés pour vérifier si ces chenilles étaient susceptibles de s'attaquer à des espèces proches du buis (fusain, figuier et houx), car en Chine, selon la littérature disponible, on les trouve aussi parfois sur le houx à feuilles pourpres (*Ilex purpurea*), le fusain du Japon (*Euonymus japonicus*) et le fusain ailé (*Euonymus alatus*). Il semblerait toutefois qu'à ce jour en Europe ces espèces végétales ne soient pas attaquées par cette pyrale.

CONFUSIONS POSSIBLES

- La forme adulte peut évoquer de loin la Marginée (*Lomaspilis marginata*), papillon de nuit, mais cette dernière est plus petite, et les dessins des ailes sont différents.
- Les chenilles de la Piéride du chou ressemblent à celle de la Pyrale du buis, mais elles ne mangent pas de buis.



FAUNE

CYCLES DE LA PYRALE DU BUIS.

Les adultes sont exclusivement nocturnes. En Europe occidentale, l'espèce semble produire deux à trois générations par an.

- L'hivernage se fait sous forme de jeunes chenilles, dans des cocons de feuilles et de soie, situés à l'intérieur du feuillage des plants infestés.
- La première génération des papillons prend son envol généralement dès avril-mai.
- La ponte des œufs en groupe se fait sur la face inférieure des feuilles.
- Les œufs donnent naissance aux chenilles.
- Les chenilles au dernier stade mesurent 35 à 40 mm de long. Elles se transforment alors en nymphes.
- La nymphose dure environ un mois (pendue par la queue, tête vers le bas, généralement dans un cocon tissé entre les feuilles).
- Les papillons en sortent deux à trois semaines après.
- La dernière génération passe l'hiver en l'état de jeunes chenilles logées dans des cocons.

Dès mars, elles quittent leurs cocons et recommencent à s'alimenter sur les feuilles.

PRÉDATEURS ET RÉGULATEURS NATURELS

Dans les zones d'origine (Asie), une régulation naturelle s'est mise en place puisque l'espèce n'y est pas aussi invasive que dans les régions d'importation récente. En Europe, l'espèce se montre beaucoup plus invasive et dévastatrice du fait de la rareté des prédateurs ou régulateurs naturels.

INSECTES PRÉDATEURS EN EUROPE.

Les sceliphrons (petites guêpes) a été observée dans le sud de la Corrèze à l'été 2017.

La mouche tachinaire *Compsilura concinnata* a été observée sur plusieurs sites comme parasitant les chenilles.

La chrysope verte (*Chrysoperla carnea*), appelée « demoiselle aux yeux verts » s'attaque aux oeufs de la pyrale.

Divers orthoptères : grillons, criquets, sauterelles (comme *Ephippiger diurnus*), des coléoptères (*Calosoma sycophanta* à la carapace couleur métallique verte et dorée) se sont attaqués aux chenilles.

PRÉDATION PAR LE FRELON ASIATIQUE.

Une prédation par *Vespa velutina* (frelon asiatique) est observée dans les zones où cette dernière espèce, elle aussi importée d'Asie, s'est implantée avant la pyrale du buis. L'implantation du frelon asiatique se propageant à partir du sud-ouest de la France vers le nord de proche en proche, c'est dans le sud-ouest que cette prédation est la mieux observée. Le frelon asiatique prélève plutôt des larves au stade précoce ; cependant, en cas de raréfaction de larves directement disponibles, il est capable de cisailier leurs cachettes de feuille et soie mêlées, pour en extraire les occupants (phénomène observé sur des larves, mais pas des chrysalides).

AUTRES PRÉDATIONS

Le moineau domestique en période de nourrissage peut consommer de manière répétée cette chenille, si le buis a été peigné avec un peigne à buis (petit rateau à main à 3 dents), ce qui casse les filaments de soie et facilite la prédation.

La mésange bleue peut s'attaquer aux buis infestés pendant le nourrissage des jeunes oisillons.

LES MOYENS DE LUTTE

- La méthode préventive contre le papillon Pyrale du buis reste l'inspection régulière de vos arbustes.
- Pour les jardins et parcs, il existe diverses solutions pour limiter la prolifération (par exemple, le traitement à base de *Bacillus Thuringiensis* en présence de jeunes chenilles, ou l'installation de pièges à phéromones pour suivre les pics de reproduction).

Sources : https://fr.wikipedia.org/wiki/Pyrale_du_buis



Chenille



Défoliation totale de l'arbuste

Les chenilles processionnaires

des chenilles urticantes à ne pas toucher



Tous les ans, les chenilles processionnaires refont l'actualité, de plus en plus tôt et dans toute la France. Classées nuisibles depuis avril 2022 (Décret n°2022-686), ces larves de papillons de nuit prolifèrent au point de menacer la santé humaine voire la flore, en provoquant notamment la défoliation des arbres qu'elles colonisent. Le danger provient de leurs poils, très urticants pour l'humain comme l'animal.

Il existe deux espèces en France ayant un impact sur la santé humaine :

- La chenille processionnaire du pin (*Thaumetopoea pytiocampa*) colonise des résineux de la famille des pins (pin sylvestre, pin noir, cèdre de l'Atlas...).
- La processionnaire du chêne (*T. processionea*) colonise les feuillus de la famille des chênes (chêne sessile, chêne pédonculé...).

POURQUOI CE NOM ET COMMENT LES RECONNAÎTRE ?

Les chenilles processionnaires ont la particularité de vivre en groupe et de se déplacer en file indienne.

Tout au long de leur développement, elles tissent des nids de soie dans l'arbre colonisé et en sortent la nuit pour manger les feuilles. À son dernier stade larvaire, la processionnaire du pin descend le long du tronc pour aller s'enfouir dans le sol et se transformer en chrysalide.

La processionnaire du chêne reste dans son arbre pour ces dernières étapes.

Une fois sa métamorphose achevée, en général quelques semaines plus tard (à noter : certaines larves du pin peuvent rester enfouies dans le sol plusieurs années), le papillon sort et les individus mâles et femelles se reproduisent. Les femelles iront pondre leurs œufs en haut d'un autre arbre et recommencer un cycle de vie. Les chenilles processionnaires du pin sont d'un brun orangé, celles du chêne d'un gris argenté.

Elles mesurent jusqu'à quatre centimètres de longueur à la fin de leur croissance. Elles peuvent cependant être difficiles à différencier en dehors de leur habitat.

OÙ SONT-ELLES PRÉSENTES EN FRANCE ?

Les deux espèces ont été identifiées sur l'ensemble de la métropole. Il n'y a plus aucun département qui échappe à l'une ou l'autre des espèces voire les deux. Elles ne connaissent cependant pas la même histoire.

La chenille processionnaire du pin s'est d'abord développée dans les forêts de conifères des régions atlantique et méditerranéenne, mais les hivers de moins en moins rigoureux ont permis sa remontée sur tout le territoire. Les

températures hivernales douces, aussi bien en latitude qu'en altitude, favorisent l'éclosion des œufs et la croissance des larves.

L'espèce étend son implantation vers le nord-est depuis les années 1960, progresse vers le nord et l'Île-de-France depuis 2010, en raison du changement climatique. L'expansion de son aire de répartition fait d'ailleurs partie des biomarqueurs du changement climatique retenus par l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC).

Leur prolifération géographique est aussi la conséquence d'implantations régulières de pins dans des milieux non forestiers de nouvelles régions.

Les pullulations périodiques de chenilles processionnaires de chêne sont connues dans les chênaies principalement du nord-ouest, de l'Île-de-France et d'une zone d'endémie à l'Est. Ces chenilles se développent, de manière discrète, sur une bonne partie de la France, sauf dans certains départements de la moitié sud. Son aire de répartition n'a pas énormément changé ces dernières décennies, mais l'espèce pullule de plus en plus.

À QUEL MOMENT PEUT-ON ÊTRE EXPOSÉ ?

Les chenilles processionnaires du pin et du chêne n'ont pas la même saisonnalité : les expositions aux processionnaires du pin sont observées de janvier à mai, avec un pic en mars, comme observé dans une étude des effets santé liés aux expositions aux chenilles processionnaires réalisée à partir des données des Centres antipoison. Celles du chêne d'avril à août, avec un pic en juin. Vagues de chaleur automnales et hivers doux favorisent des développements larvaires précoces.

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

La période la plus à risque est celle où les processionnaires du pin migrent le long du tronc pour aller s'enfouir une dizaine ou vingtaine de mètres plus loin dans le sol. Un cordon de plusieurs centaines d'individus (jusqu'à 300) s'étire sur une file ininterrompue, que peuvent croiser promeneurs, riverains des forêts, bois ou jardins, ainsi que des animaux domestiques.

Très visibles sur le tronc à hauteur d'homme, puis à terre, elles peuvent être attrapées par les jeunes enfants et portées à la bouche, ce qui représente un risque majeur d'intoxication.

Même hors saison, le risque existe : les nids vides contiennent une grande concentration de poils urticants qui se sont détachés. Être à proximité, lors de la taille d'un arbre colonisé par exemple, peut suffire à être atteint. Les nids se délitent aussi au fil du temps, et le vent dissémine leur contenu irritant.

Il n'est pas nécessaire de toucher directement une processionnaire pour être en contact avec ses poils urticants. L'analyse des données des centres antipoison a montré que, dans un cas sur deux, les personnes exposées n'avaient pas vu de chenilles. Elles ont été exposées à des poils déposés par le vent sur leurs habits, le pelage d'animaux, du matériel de jardinage, une terrasse, etc.

QUELS SONT LES RISQUES POUR LA SANTÉ ?

Une chenille processionnaire ne mord ni ne pique : ses « armes » sont certains de ses poils, ou soies, qui sont autant de microscopiques aiguilles ou harpons. Ces poils se détachent très facilement du corps de la chenille lorsqu'elle se sent menacée. Transportés par le vent, ils peuvent atteindre leur cible à plusieurs dizaines de mètres.

Les poils urticants contiennent une protéine toxique très irritante et inflammatoire : la thaumétopoéine. Elle pénètre là où le « harpon » s'est planté : le plus souvent dans la peau (90 % des cas, généralement bénins selon une étude Anses menée de janvier 2012 à juillet 2019, avec plus de

1200 expositions recensées), mais aussi dans l'œil, le nez, la bouche...

Le poil se casse et la toxine libérée provoque une réaction semblable à celle des piqûres d'ortie : des boutons rouges sous forme de cloques, des plaques rouges qui grattent, apparaissent sur la peau.

Des symptômes généraux peuvent survenir en cas d'exposition importante. Le système immunitaire s'emballe, pouvant mener à une baisse brutale de la tension artérielle, un malaise ou une perte de connaissance.

Dans l'étude Anses, moins de 5 % des cas étaient de gravité moyenne et concernaient plutôt des poils reçus dans les yeux. Une exposition oculaire peut entraîner des douleurs, des larmoiements, une rougeur, un gonflement des paupières. Dans les cas les plus graves, les poils peuvent également provoquer des lésions de la cornée (kératite) et des troubles persistants de la vue.

Les poils aéroportés peuvent atteindre le système respiratoire. En cas d'inhalation, une gêne respiratoire peut apparaître avec une toux, le nez qui coule, des éternuements et parfois des crises d'asthme.

La mise à la bouche d'une chenille peut survenir chez les tout-petits qui ont un comportement main-bouche en explorant leur environnement, ou chez les personnes ayant des troubles cognitifs. Les poils peuvent provoquer un œdème du visage et de la gorge, des difficultés pour respirer.

QUE FAIRE POUR NE PAS ÊTRE EXPOSÉ ?

La première chose à faire est de ne pas toucher une chenille et de ne pas s'approcher des processions. Ne touchez pas non plus là où elles sont passées.

Ne touchez pas les nids mais contactez des professionnels qui auront l'équipement pour intervenir.

Il faut être vigilants pour les enfants, qui peuvent être tentés de mettre la chenille à la bouche. Éviter de se promener dans les parcs et jardins où des arbres sont atteints.

Si des arbres infestés se trouvent à proximité d'habitations riveraines, évitez de faire sécher du linge en extérieur, faites attention en tondant la pelouse. Lavez les fruits et les légumes cueillis dans le secteur.

En forêt, pour éviter les poils aéroportés, il est préférable de porter des vêtements longs, couvrants, et d'éviter de se frotter les yeux pendant et au retour de la promenade.

Y A-T-IL UN RISQUE POUR LES ANIMAUX ?

La truffe au ras du sol, les animaux sont exposés au contact avec ces poils urticants, notamment les chiens. Ils peuvent en avoir sur le pelage, voire prendre une chenille dans leur gueule, ce qui peut provoquer des réactions inflammatoires très graves jusqu'à une nécrose de la langue.

Si un animal est touché, il faut consulter sans tarder un vétérinaire qui pourra l'examiner, ou appeler un centre antipoison vétérinaire pour avoir un conseil. Parmi les signes à prendre en compte, il y a une salivation importante du chien.

QUELS SONT LES MOYENS DE LUTTE ?

Le classement des chenilles processionnaires en espèces nuisibles pour la santé oblige les autorités régionales et locales à mettre en place des traitements et stratégies pour lutter contre leur prolifération là où elles risquent de toucher populations et animaux domestiques. Il existe plusieurs approches, variables selon les régions et l'ampleur du problème.

- L'installation de piège en gouttière autour des troncs des arbres colonisés permet d'intercepter les chenilles lors de leur descente. Pour les processionnaires du pin, on peut placer autour du tronc un collier en forme de gouttière, qui renvoie les chenilles en train de descendre vers un sac fermé où elles se trouvent piégées. Le sac est ensuite détruit.

- Leurs prédateurs naturels peuvent également être favorisés : chauve-souris, mésanges... Ou la lutte microbiologique, avec pulvérisation sur les arbres infestés d'un insecticide biologique (la bactérie *Bacillus thuringiensis* tue les larves qui l'ingèrent). Les papillons mâles peuvent également être attirés et piégés à l'aide de boîtes à phéromones (hormones sexuelles) accrochées dans les arbres, afin d'empêcher la reproduction et ainsi limiter le pullulement.

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT



Installation de piège en gouttière.

- Les nids, enfin, peuvent être détruits par des professionnels équipés. La branche de l'arbre est coupée et l'ensemble est brûlé.

Il n'existe aucune solution unique ni définitive. Il n'est pas possible d'éradiquer ces deux espèces, il convient de les gérer au mieux. Cela passe par la combinaison de plusieurs moyens de lutte et, également, la gestion du paysage et de la biodiversité : veiller à limiter les arbres hôtes des chenilles et privilégier des essences qu'elles évitent, comme le bouleau cendré, constitue une perspective d'avenir.

QUE FAIRE EN CAS D'EXPOSITION ?

Si l'on pense avoir été touché, il est recommandé de prendre une douche, de bien se rincer pour faire partir les poils et de changer de vêtements. Il ne faut pas frotter les lésions pour éviter de casser les poils invisibles présents.

En cas de signes d'urgence (détresse respiratoire, perte de connaissance...), il faut immédiatement appeler le 15, ou le 112 ou le 114 pour les personnes sourdes et malentendantes.

Lorsqu'on a eu des poils dans l'œil, il faut consulter rapidement un ophtalmologue.

En cas d'autres symptômes (rougeur, démangeaison) : appeler un Centre antipoison ou consulter un médecin. Si possible, photographiez la chenille pour permettre d'identifier l'espèce avec certitude.

Pour les animaux domestiques, consulter un vétérinaire ou appeler un centre antipoison vétérinaire.

COMMENT FAIRE POUR SE PROTÉGER DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES ?

Afin de limiter les risques d'intoxication liés aux chenilles processionnaires, voici quelques conseils :

- Ne pas s'approcher et ne pas toucher les chenilles ou leur nid, en particulier pour les enfants.
- Se tenir à distance des arbres porteurs de nids.
- Porter des vêtements longs en cas de promenade en forêt ou près d'arbres infestés.
- Éviter de se frotter les yeux pendant ou au retour d'une balade.
- Bien laver les fruits et les légumes de son jardin en cas d'infestation à proximité.
- Éviter de faire sécher le linge à côté d'arbres infestés.
- En cas de suspicion d'exposition aux chenilles, prendre une douche et changer de vêtements.
- En cas de signes d'urgence vitale (détresse respiratoire...), appeler le 15 ou consulter aux urgences.
- En cas de signes d'intoxication, consulter un médecin ou appeler le centre antipoison.



Cocon



Pin colonisé

Source : article écrit par Sandra Sinno-Tellier, médecin de santé publique, spécialisée en épidémiologie et en toxicologie et adjointe à la directrice de la Direction des alertes et des vigilances sanitaires à l'Anses, (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail).

BigMat
Matériaux et conseils pour vivre mieux

Ets GUILLOT SA

ZAC de Coutumel
27530 EZY SUR EURE
Tél : 02 37 64 71 47
Fax : 02 37 64 66 50
Email : contact@guillotetcie.fr

**EXPOSITION
EXTÉRIEURE**

**GROS ŒUVRE
BOIS
ISOLATION
COUVERTURE
CARRELAGES
OUTILLAGE
ENVIRONNEMENT**

Expert... L'ambulancier

AMBULANCE

02.30.32.39.75
contact@expertambulancier.fr
Z.A LA FERME DE L'ISLE 28260 SAUSSAY

VSL/TPMR

24/24

365/365

**ANET AUTO
TECHNIQUE**

FRINGARD Jean-Lou
Responsable d'agence

02 37 41 90 51
anetauto@gmail.com

ZA route d'Oulins
28260 ANET

www.garage-renault-anet.fr

DACIA

ELECTROMENAGER - TV - HI-FI - VIDEO - ANTENNISTE

S.A.R.L. LEBRUN-MARIE

*Electricité générale
Chauffage électrique
Eclairage public
Dépannage électroménager*

55, rue du Chanoine Boulogne - 27220 SAINT ANDRE DE L'EURE
Tél. 02 32 37 32 29 - Fax 02 32 37 23 18
Email : lebrun.marie009@orange.fr

**Sorel
Guêpes
& Nuisibles
28**

**24/24
URGENCE
7/7**

06.16.82.51.15

28 260 Sorel-Moussel

- Nid de Guêpes
- Nid de Frelons
- Nid de Frelons Asiatiques
- Récupération d'abeilles
- Dératisation (rats - souris)
- Chenilles Processionnaires
- Taupes
- Cafards - Fourmis - Pigeons

PIGEON
TP CENTRE IDF

**TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
AMÉNAGEMENTS URBAINS
VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS**

Secteur de Saussay
La Ferme de l'Isle - 28260 SAUSSAY
Tél : 02.37.51.40.11 - Mail : saussay@groupe-pigeon.com

BUISINE

POMPES FUNÈBRES ET MARBRERIE

Organisation d'obsèques
Chambre funéraire
Prévoyance obsèques
Monuments-caveaux-entretiens

Permanence téléphonique
7j/7 24h/24

26, rue de Garennes
27540 IVRY LA BATAILLE
02 32 36 44 45

28 bis, rue Diane de Poitiers
28260 ANET
02 32 36 44 45

pf.buisine
pf.buisine@wanadoo.fr

pf-buisine.com



Les champignons

ATTENTION AUX CONFUSIONS

Ne cueillez pas de champignons pour les consommer si vous n'avez pas une connaissance parfaite des espèces comestibles et toxiques.

Rosé-des-Prés et l'Agaric Radicant

AGARIC CHAMPÊTRE OU ROSÉ-DES-PRÉS



Ne pas cueillir ceux dont les lames sont noires car trop âgés.

Ce « *Agaricus campestris* » comestible à une saveur et une odeur très agréables.

Sa chair est épaisse, blanche, rosissant à la cassure.

Son chapeau (2 à 10 cm) est charnu, globuleux puis convexe. Son pied est cylindrique, plein, ferme, blanc avec un anneau membraneux blanc.

AGARIC RADICANT



Toxique, sans odeur particulière, ce petit champignon (3 à 8 cm) a la chair blanche, rose pâle. Il provoque des ennuis gastriques sérieux.

Ce « *Agaricus romagnesii* » se plaît, en été et en automne, le long des chemins forestiers, des pelouses et des jardins.

Son chapeau convexe, tronqué sur le dessus est couvert de squames. Son pied enflé à la base se rétrécit et se termine par des sortes de radicelles ramifiées avec un anneau ample et fragile.

FLORE

GIROLLE



Girofle « *cantharellus cibarius* »

ATTENTION ! la girofle présente quelques similitudes avec le faux Clitocybe de l'olivier et le paxille enroulé, deux espèces très toxiques.

Sa chair à une saveur douce et une odeur fruitée. Elle pousse à terre, dans les mousses, les endroits frais et humides On la trouve dès le printemps en groupe.

PAXILLE ENROULÉ



Paxille enroulé « *paxillus involutus* » toxique

Sa chair est épaisse, jaunâtre, virant au brun madère à la cassure.

Son chapeau est convexe (5 à 15cm), mamelonné, puis étalé en forme d'entonnoir à lames se colorant en rouille au toucher.

Son pied assez court, plein, ferme, souvent courbé.

CLITOCYBE DE L'OLIVIER



Faux clitocybe de l'olivier « *clitocybe oléaria* » toxique pousse dans le midi.

Sa chair est ferme, tenace, jaune plus foncée dans le pied. Son odeur est forte, peu agréable.

Son chapeau jaune orangé vif est assez charnu (6 à 15 cm) convexe puis en entonnoir.

Son pied excentrique est plein, ferme, fibrilleux.

Annick Debray

TRAVAUX DE TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENTS
VOIRIES - RÉSEAUX DIVERS - AEP



S.C.L.E.P. 74, rue des Moulins - 28260 LA CHAUSSÉE-D'IVRY
Email : sarl.sclep@orange.fr

ETAT CIVIL



Naissances

FARRUGGIA Livia	07/01/2023
DAUVOIS Victoire	26/01/2023
ROBIN Linoa	14/08/2023
ARTEAGA Melya	28/12/2023



Mariages

ALIPRANDI Marc et VAUCONSANT Céline 07/10/2023
 CARDINAL Valérie et GRAFFIN Olivier 25/11/2023



Décès

DESORTES Mauricette ve AHMED 01/01/2023
 DESJARDINS Claude 02/02/2023
 MOULIN Emilienne ve MAILLARD 24/02/2023
 FOYART Yves 12/04/2023
 LE MOIGN Philippe 26/05/2023
 JOURDAINNE Jean-Jacques 28/08/2023
 MICHEL Janine ve BRICHET 03/10/2023
 ZANGS Dieter 02/12/2023
 MARCOU Ginette ve AGUILLON 02/12/2023
 GALABRUN Claudine ve POPLIMONT 21/12/2023

Hommage

Jean-Jacques JOURDAINNE, Adjoint au Maire de SAUSSAY, est décédé le 28 août 2023, des suites d'une maladie. Il allait fêter ses 70 ans.

Il avait trois enfants et trois petits-enfants, qui le remplissaient de fierté.

Embarqué dans l'aventure municipale, pour la première fois en tant que Conseiller Municipal en juin 1995, à l'âge de 41 ans, pendant 19 ans. En 2014, il devient Adjoint au Maire durant 9 années, soit 28 ans de vie municipale.

Il a consacré du temps à la collectivité avec de la compréhension et de l'amitié. Il a mené à bien son rôle.

Toujours disponible pour toutes les missions qui pouvaient lui être confiées, assidu à toutes les réu-

nions municipales, impliqué dans tous les projets, avec un bon relationnel et n'aimant pas les conflits.

Toujours prêt à donner un coup de main, que ce soit pour la préparation des colis pour les Anciens, pour gérer le barbecue du repas républicain et même accompagner les enfants dans le bus pour remplacer le personnel.

Il laisse le souvenir d'un élu dévoué et un grand vide dans l'équipe municipale. Il avait toute notre estime et notre amitié et a toute notre reconnaissance.

Nous ne l'oublierons pas et le remercions pour ce qu'il a apporté à la commune.

Au nom du conseil municipal et des agents municipaux, nous adressons l'hommage de notre

plus profonde sympathie et l'expression émue de nos vives condoléances à son épouse Véronique, ses enfants et petits-enfants ainsi qu'à l'ensemble de sa famille.



ADRESSES UTILES

PHARMACIENS

ANET

Mme DALDOSS 02 37 41 90 10
M. COLSON 02 37 41 46 10

EZY-SUR-EURE

Mr ASTRUC 02 37 62 23 90

IVRY-LA-BATAILLE

PHARMACIE DE LA GARE 02 32 36 40 34

MÉDECINS

ANET

Dr MARIE 02 37 41 90 17
Dr SCHUMANN 02 37 41 41 46
Dr SCHMITT-BOULANGER 07 88 52 79 63

CROTH

Dr MERLO 02 37 41 72 46
Dr LUNEAU 02 37 41 72 46

EZY-SUR-EURE

Dr JOUVEAU DU BREUIL 02 37 64 60 66
Dr DUPAYRAT 02 37 64 66 53

IVRY-LA-BATAILLE

Dr PERTEL 02 32 36 40 26
Dr LHASBELLAOUI 02 32 26 05 13
Dr SAPIN 02 32 26 05 13

GARENNES-SUR-EURE

Dr LAMBERT 02 32 36 52 72

LA COUTURE-BOUSSEY

Dr ORTEGA 02 32 31 31 39
Dr COUSIN 02 32 32 85 54
Dr MENAGER 02 32 32 77 97

DENTISTES

IVRY-LA-BATAILLE

M. MARTIN 02 32 36 41 53

INFIRMIÈRES

ANET

Mme DEVOS 02 37 41 97 36
Mme DE ALMEIDA 02 37 64 53 09
Mme PELTIER 06 10 45 19 41
Mme SOUDET 02 37 64 53 09

CROTH

Mme VAUTIER 02 37 41 76 83
Mme STEPHAN 06 85 63 38 38

EZY-SUR-EURE

Mme BLAISE 06 45 22 63 18
Mme DOS SANTOS 06 45 22 63 18
Mme LEPROU 06 45 22 63 18
Mme PADROUTTE 06 45 22 63 18

IVRY-LA-BATAILLE

M. GAUTHIER 02 32 36 41 00
Mme LE GAD 02 32 36 41 00

LABORATOIRE D'ANALYSES

EZY-SUR-EURE

Bio Eure Seine 02 37 64 60 51

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTE

ANET

M. ARLOT 02 37 41 41 41
M. BLIAULT 06 80 53 27 14
Mme CABEZAS 07 49 93 33 79
M. COUILLEC 06 80 53 27 14
M. HAMIDOU 06 31 98 87 04
Mme HENNEQUIN 07 49 55 49 71

EZY-SUR-EURE

M. TRISTANT 02 37 62 27 60

IVRY-LA-BATAILLE

M. POICHOTTE 02 32 34 70 11

SAUSSAY

Mme BRESSAND 02 37 43 17 31
M. BARBAUD 02 37 43 17 31

OSTÉOPATHES

ANET

M. THOMAS 06 58 22 86 20

EZY-SUR-EURE

Mme CHAUVEAU 06 58 22 46 29
Mme HOUDAYER 06 95 05 16 18

LA COUTURE-BOUSSEY

M. BAS 06 76 41 25 75

ORTHOPHONISTES

ANET

Mme BRANDI 02 37 41 47 80

IVRY-LA-BATAILLE

Mme DUROS 02 32 36 56 41
Mme LEPRAT 02 32 07 05 47

PÉDICURES PODOLOGUES

EZY-SUR-EURE

MME FORTEAU 02 37 64 65 24

ANET

Mme MOUE 02 32 36 78 20

PSYCHOLOGUES

ANET

Mme MEGGINSON 06 69 48 17 37

EZY-SUR-EURE

Mme PARQUET 02 37 64 61 45

IVRY-LA-BATAILLE

Mme RIVIER 06 29 87 36 87
Mme HALEPIDIS 06 10 15 50 68

VÉTÉRINAIRE

ANET

Clinique du Cerf 02 37 62 55 55

En dehors des heures ouvrables, en cas d'urgence, s'adresser au Samu : **15**

COORDONNÉES DES ADMINISTRATIONS

MAIRIE

Courriel : communedesaussay@orange.fr
 Site Internet : www.saussay.fr
 Tél : 02 37 41 91 82 Ouverture de la Mairie :
 Mardi et Jeudi de 16h à 19h
 Vendredi et Samedi de 8h30 à 11h30
 Maire : M. Patrick GOURDES
 Le vendredi de 10h30 à 11h30 (sur R.V.)
 1^{er} Adjoint : Mme Martine LE BRIS
 Le mardi de 18h à 19h (sur R.V.)
 2^{ème} Adjoint : Mme Yvonne LE BRAS
 Le jeudi de 18h à 19h (sur R.V.)

PERSONNEL COMMUNAL

Secrétariat de Mairie : Mme MARCOU
 Mme CAHARD
 Agents d'entretien : M. LE BIHAN, M. COLIN
 Ecoles maternelles et cantine :
 Mme COLASSE
 Mme MARGEOT
 Cantine : Mme PERCHERON
 Mme BATAILLE,
 Contractuelles
 Mmes DULYSSE, BEAUPIED,
 AUBRY

ÉCOLES

Regroupement pédagogique SOREL-SAUSSAY
 Président : M. Gilbert GALLAND, Maire de SOREL
 Cantine scolaire de Saussay :
 Mairie de Saussay : 02 37 41 91 82
 Pendant les horaires de cantine : 02 37 41 99 26
 Cantine scolaire de Sorel-Moussel :
 Mairie de Sorel-Moussel : 02 37 41 80 32
 Pendant les horaires de cantine : 02 37 41 76 02
 Ecoles de Saussay :
 Directrice : Mme FRANÇOIS : 02 37 41 44 01
 Classes maternelles : 02 37 41 44 01
 Classes primaires : 02 37 41 93 50
 Garderie de Saussay : 02 37 62 21 68
 Ecoles de Sorel-Moussel :
 Directrice : Mme LE GALLO : 02 37 41 83 33
 Garderie de Sorel-Moussel : 02 37 82 68 79

AGGLO DU PAYS DE DREUX

4, rue de Chateaudun - 28109 DREUX - Tél. 02 37 64 82 00

FRANCE SERVICES

25 rue Diane de Poitiers - 28260 Anet - 02 37 62 55 25

OFFICE DE TOURISME

Accueil et siège : 9, cour de l'Hôtel-Dieux - 28100 Dreux
 Tél. : 02 37 46 01 73. Site : www.ot-dreux.fr
 CIR : Place du Château - Anet - Tél. : 02 37 41 49 09

CPAM

7 rue des Capucins - 28100 DREUX - Tél. : 3646
 Tout courrier doit être adressé au
 11, rue du Dr André Haye - 28034 CHARTRES Cedex

TRÉSOR PUBLIC

1 bis, rue des Granges - 28109 DREUX - Tél. : 02 37 42 03 16

LA POSTE

45, rue de Diane de Poitiers - 28260 ANET - Tél. : 3631

SMICA EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

15, rue d'Anet - 28260 Saussay - Tél. 02 37 82 71 88
 Eau le week-end : 06 45 52 89 76
 Assainissement le week-end : 06 17 53 16 13

C.A.F.

10, rue Charles Victor Garola - B.P. 29
 28025 CHARTRES Cedex - Tél. : 3230
 Antenne CAF : 7, rue Henri Dunant à DREUX
 ou Maison France Servives à Anet

PERMANENCES

- Assistante sociale : Tél. : 02 37 65 82 64
 Assistante sociale + 60 ans - MDA du Pays Drouais
 Tél. : 02 37 64 25 50
 - PMI Anet (jeudi 9h à 11h sans R.V.)
 1, place Texier Gallas (ancienne maison de retraite)
 28260 Anet - Tél. : 02 37 62 20 62
 - Consultations infantiles sur R.V. Tél. : 02 37 65 82 66
 - CRAM (retraite) 7, rue Henri Dunant - 28100 Dreux
 - CICAS (retraite complémentaire) Tél. : 08 20 20 01 89

PRESBYTÈRE

3 rue de l'Église - 28260 Anet Tél. : 02 37 41 90 56

GENDARMERIE

35, rue Hubert Baraine - 28260 ANET
 Tél. : le 17 ou 02 37 62 59 90

SERVICE INCENDIE ET SECOURS

Tél. : le 18 ou 112 - Lieutenant : Laurent Copleutre

SAMU 15

Nous remercions tous les annonceurs qui ont permis le financement de ce bulletin municipal